

## Circonscription de Saint-Gilles Croix de Vie

**NOM DE L'ÉCOLE : Ecole publique « le Petit Prince »**

**Adresse de l'école : 22 rue de la Grande Vigne 85800 Le Fenouiller**

---

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 11 JUIN 2024

### ***Etaient présents :***

#### ENSEIGNANTS :

M Della-Schiava, classe de CM1-CM2 B ; Mmes Cantin (complément direction et M Della) et Deslandes, classe de TPS-PS-MS (direction) ; Delhommeau, classe de CM1-CM2 A ; Dubois, classe de MS-GS ; Gautreau, classe de CP-CE1 ; Mme Loret, classe de CE1-CE2.

#### REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

Mmes Avrilla, Bock, Colombeau, Lefevre, Morin (titulaires)

#### REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS :

Mme Tessier (Maire de la commune)  
Mme Habert (adjointe au Maire, vice-présidente de la commission enfance jeunesse)  
M Majzer (DDEN)

#### SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Samuel Della-Schiava

### ***Absents excusés :***

M Teyssedre (IEN)

---

### **Ordre du jour :**

- 1. Effectifs : prévisions pour la rentrée 2024**
- 2. Rythmes scolaires : semaine des 4 jours et horaires de l'école (reconduction pour 3 ans)**
- 3. Projet d'école : bilan de l'année écoulée et perspectives**
- 4. Evénements, sorties, projets**
- 5. Questions diverses**

## Approbation du procès-verbal de la séance du 19 mars 2023

Avant de procéder au vote, la Présidente demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques à formuler ou des modifications à apporter au compte-rendu de la séance précédente. Personne ne formule de question ni de remarque et le PV est adopté à l'unanimité.

### **1. Evolution des effectifs et prévisions pour la rentrée 2024**

NIVEAU	ACTUELLEMENT : inscrits 2023-2024	PRÉVISION : septembre 2024
<b><u>MATERNELLE</u></b>	Nb élèves	Nb élèves
TPS	4	4
PS	9	10
MS	21	11
GS	17	21
<b>TOTAL</b>	51	<b>46</b>
<b><u>ELEMENTAIRE</u></b>	Nb élèves	Nb élèves
CP	14	17
CE1	15	15
CE2	18	15
CM1	22	17
CM2	18	20
<b>TOTAL</b>	87	<b>84</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	138	<b>130</b>

Les effectifs annoncés ne devraient pas donner lieu à une mesure de carte scolaire.  
Nous devrions avoir une moyenne de 21 ou 22 élèves par classe à la prochaine rentrée.

Projet de répartition des élèves :

TPS/PS/MS  
GS  
CP/CE1  
CE1/CE2  
CE2/CM1  
CM2

### **2. Rythmes scolaires : semaine des 4 jours (reconduction pour 3 ans)**

L'organisation du temps scolaire sur 4 jours (soit 8 demi-journées) est dérogatoire et soumise à la décision de la Directrice Académique. La dérogation accordée est valide 3 ans.

Lors de la précédente réunion, l'organisation actuelle du temps scolaire avait été soumise au vote et reconduite à l'unanimité sans que cela suscite de remarques ni d'interrogations.

Quelques jours plus tard (le 26/03), la Directrice a été destinataire d'un message l'invitant à une réunion de présentation du projet d'élargissement de la pause méridienne que la collectivité souhaite mettre en place à compter de la prochaine rentrée scolaire.

Cette réunion a eu lieu le 2 avril et c'est avec étonnement que les représentantes des parents d'élèves et celles de l'équipe enseignante ont découvert un projet proposant la modification des horaires de l'école.

Après concertation de l'équipe enseignante d'une part et des parents d'élèves par l'intermédiaire de leurs représentants, une seconde réunion a eu lieu le 14 mai. Au cours de cette réunion, une proposition de modification des horaires de l'école a été faite par l'équipe enseignante afin de tenter de pallier aux problématiques rencontrées sur le temps de la pause méridienne.

Les horaires seraient : de 8h45 à 11h45 puis de 13h15 à 16h15.

Cela permet à la municipalité d'organiser 2 services distincts (1 par école). Pour les élèves, l'avantage est de conserver 3h de classe le matin (plus propice aux apprentissages). Pour les familles, l'inconvénient réside dans la modification des horaires d'entrée et de sortie.

Les représentantes des parents d'élèves souhaitent exprimer des remarques en lien avec les retours faits pas les familles et leur propre ressenti :

- Demande des raisons de la précipitation (proposition et décision tardive pour une entrée en vigueur dès septembre 2024). Est-ce l'échéance du 27/06/24 demandant d'acter les horaires pour 3 ans qui est en cause ?
- Regret d'une information tardive des familles
- Le terme « service facultatif » répété plusieurs fois dans le courrier adressé aux familles est sujet à interprétation, cela peut être lu comme une menace de fermeture du service
- La manière dont cela a été amené pose problème, on ne s'oppose pas à une réorganisation. Toutefois, la situation est inconfortable pour les parents élus qui se sont sentis esseulés, contraints de gérer une communication qui n'était pas de leur ressort.
- Il est précisé que le vote des parents élus n'est pas un vote personnel mais un reflet des retours des familles.

Les élues municipales répondent sur ces différents points :

- Si on voulait fermer le service, on n'investirait pas autant.
- La précipitation et la communication tardive ne représentent pas notre mode de fonctionnement habituel.
- Les enjeux ici sont : des meilleures conditions pour les enfants et les agents, la mise en place de projets, le respect de la jauge légale au niveau de la capacité d'accueil du restaurant.
- Au sujet de l'impression de précipitation et d'information tardive : Les équipes ont manqué de temps et il a fallu pallier aux absences des personnels. C'est pourquoi le projet n'a pu aboutir qu'au mois de mars.

Voici la proposition soumise au vote des membres du Conseil d'école :

Jours de classe : lundi, mardi, jeudi, vendredi

Horaires de classe : de 8h45 à 11h45 puis de 13h15 à 16h15

Les membres du Conseil d'école votent :

1 abstention

3 voix contre

11 voix pour

La proposition est donc validée.

Un courrier rédigé par la municipalité a été adressé le 28 mai aux familles afin de les informer des problématiques rencontrées sur le temps de la pause méridienne et de la solution proposée par la collectivité qui vise à organiser 2 services distincts (école publique/école privée) et a pour conséquence la nécessité de modifier les horaires des 2 écoles.

Le Conseil Municipal doit aussi voter et adresser la décision à la DASEN.

### **3. Projet d'école : bilan de l'année écoulée et perspectives**

Le projet d'école (outil de travail obligatoire pour toutes les écoles) actuel couvre la période 2022/2026 et s'articule autour des 3 axes suivants :

- Réinstaurer un climat scolaire serein
- Renforcer les compétences des élèves en calcul et résolution de problèmes
- Rétablir la continuité et la cohérence du PEAC (Projet d'Education Artistique et Culturelle)

Le bilan de l'année écoulée est présenté ainsi que les évolutions pour la prochaine année scolaire (document adressé en annexe aux membres du Conseil d'école).

En voici quelques points saillants :

**- Axe 1 : Réinstaurer un climat scolaire serein**

Actions menées au cours de l'année scolaire 2023-2024 :

- La journée nationale "non au harcèlement" a été l'occasion de mener des actions de sensibilisation dans les classes d'élémentaire et de réaliser la passation d'un questionnaire national auprès des élèves du CE2 au CM2.

- Le recrutement d'une volontaire en mission de service civique a permis la redynamisation de la BCD en y accueillant les élèves de chaque classe et en contribuant à une meilleure appropriation du lieu (cœurs de l'amitié).

- Le "kit empathie" publié par le Ministère a pu commencer à être exploité au cours de la période 5 dans les classes de TPS/PS/MS et de CE1/CE2 avec les thématiques autour de l'estime de soi et des émotions.

- Le protocole pHARe (prévention du harcèlement à l'école) est déployé sur la circonscription depuis l'année dernière (la Directrice de l'école est membre de l'équipe ressource au titre de sa mission climat scolaire). L'école a validé les attendus du pallier 1 de labellisation (enregistrement du protocole sur la plateforme nationale, participation à la journée "non au harcèlement", information des familles).

Dans le cadre de ce protocole, des entretiens individuels ont été menés avec les élèves (et parfois les familles). En tout, 11 situations traitées pour un total de 22 élèves concernés dans les classes d'élémentaire du CE2 au CM2. Aucune de ces situations n'a donné lieu au déclenchement d'un protocole "harcèlement" car cela n'était pas justifié (nous sommes plutôt dans le cadre de la prévention).

Pour répondre au questionnement des parents élus : certains élèves sont impliqués dans plusieurs situations, un même élève peut avoir une implication qui varie d'une situation à une autre (cible ou intimidateur potentiel, témoin), une même situation peut concerner un nombre assez important d'élèves (7 ou 8 maximum cette année).

L'alerte peut venir des familles, des élèves eux mêmes, des adultes (enseignants et/ou animateurs).

Cette démarche ne vise pas la sanction mais le développement de l'empathie entre les élèves.

Il n'est toutefois pas exclu, dans un autre cadre, de mettre en place des sanctions lorsque cela est nécessaire (exclusion du restaurant scolaire par exemple).

D'autres moyens peuvent être mis en place en fonction des éléments identifiés : recours à la cellule pHARe départementale, Information Préoccupante aux services sociaux, radiation de l'école (seulement possible en lien avec la Direction Académique et dans une démarche de suivi de l'élève afin de prévenir la réapparition des problématiques).

- Afin de favoriser le lien école/famille, plusieurs actions sont mises en place : semaine de la maternelle (accueil des familles sur les séances de motricité), portes-ouvertes (en partenariat avec la municipalité qui a permis la visite du restaurant scolaire et du PEJ), marché de Noël (avec chorale des élèves) et fête d'été toutes les 2 avec l'organisation de l'APE, accueil des futurs élèves de PS avec leur famille un samedi matin en juin.

- Séances hebdomadaires menées par 2 enseignants du RASED dans les classes de CM1/CM2 (6 séances en groupe classe) : coopération, gestion de conflits

- Travail d'harmonisation en concertation avec les services périscolaires autour de la gestion des temps de récréations (régulation des jeux de ballons par groupes correspondant aux classes d'âge et lieux différents, affichage du règlement, système permettant de limiter et mieux contrôler l'accès aux sanitaires).

- Préparation et passation des permis piéton (CE2) et internet (CM2) en partenariat avec la brigade de Gendarmerie de St Gilles.

- Interventions de prévention de l'infirmière scolaire sur les thématiques des abus à caractère sexuel et sur la puberté (changements physiques et psychologiques, évolution des relations interpersonnelles).

L'amélioration du climat scolaire s'évaluera à plus long terme. Il est difficile de mesurer l'impact des actions pour le moment car nous avons peu de recul par rapport aux indicateurs définis (dont le nombre de situations traitées et d'élèves impliqués). La passation à N+3 d'une nouvelle enquête locale permettra également de mesurer les évolutions.

Monsieur le DDEN précise que la qualité de la relation parents-enseignants et les effectifs par classe sont des éléments essentiels à un bon climat scolaire.

Des membres de l'équipe enseignante soulignent également les points suivants : il y a un décalage entre les retours que font les familles dans le questionnaire adressé par les parents élus et ce que nous constatons sur le terrain. Nous souhaitons travailler davantage sur la prévention et les valeurs positives que sur la résolution des conflits. Si un élève rencontre un problème (notamment relationnel) qui n'a pas pu être identifié par les adultes, il doit absolument en faire part (avant le retour au domicile afin que la situation soit traitée rapidement).

Pour l'année scolaire à venir :

- Poursuivre les actions engagées : E-Primo, lien école/famille
- Valider le pallier 2 pHARe
- Étendre les séances du "kit empathie" aux autres classes de l'école
- Travailler sur la cohérence et le lien entre les temps scolaires et périscolaires
- Renforcer les actions de préventions sur les thèmes des écrans et des images (diffusion, droits, devoirs)
- Favoriser le lien école/familles/services périscolaires en organisant des temps du type "café des parents" le matin (3 à 5 fois par an) après avoir déposé les enfants à l'école. La possibilité d'organiser ce type de moment sur d'autres temps est évoquée (portes-ouvertes par exemple).
- projet théâtre avec intervenant afin de développer l'estime et la confiance en soi (en lien avec l'axe 3)
- passeport du civisme (projet initié par la municipalité)

- **Axe 2 : Renforcer les compétences des élèves en calcul et résolution de problèmes**

Actions cette année :

- participation au « défi maths » de la circonscription pour les CM1
- accentuation du travail sur la résolution de problèmes (quotidiennement)
- investissement dans du matériel pédagogique

Les retours dans les bulletins des élèves entrés en 6ème en septembre 2023 sont positifs : 4 élèves manifestent une très bonne maîtrise des compétences, 8 en ont une maîtrise satisfaisante et 1 seul une maîtrise fragile.

Pour la prochaine année scolaire :

- développer le recours aux « photos problèmes » ou problèmes imagés
- travailler la catégorisation de problèmes

- **Axe 3 : Rétablir la continuité et la cohérence du PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle)**

- L'objectif de fréquentation au moins une fois par an d'un lieu culturel pour tous les élèves a été dépassé : cinéma (2 ou 3 fois pour tous les élèves), bibliothèque municipale (pour les 6 classes), salle de spectacle de la Balise (4 classes), spectacle musical à la salle de la Conserverie (2 classes), sorties nature et patrimoine local (4 classes). Chaque élève a pu fréquenter au moins 2 lieux culturels différents.
- Objectif également dépassé : Les élèves de toute l'école ont pu participer à la création et à la représentation de 2 ou 3 spectacles vivants (chorale de Noël, fête de la musique, fête d'été).
- L'appel à des intervenants extérieurs a permis de compléter les enseignements dans plusieurs domaines : Communauté d'agglomérations Pays de St Gilles, Béa'nature et la Cicadelle (développement durable), bénévoles de l'association "Lire et Faire Lire" (lectures hebdomadaires en maternelle).
- ateliers arts visuels (lien avec l'axe 1)
- projet "ateliers musicaux" pour toutes les classes (7 séances par classe) avec une intervenante extérieure de septembre à novembre 2023.
- séjour en classe de découverte sur le thème de la Renaissance et des bords de Loire pour les CM1/CM2 (châteaux, ateliers enluminures et taille de pierre, danses de la Renaissance, costumes d'époque, activités culturelles et économiques fluviales...). Cela a également été l'occasion d'utiliser les ressources numériques avec E-Primo (lien avec l'axe 1)
- Participation au prix national littéraire des Incorruptibles pour les MS et la classe de CE1/CE2.
- Embellissement des lieux de vie (hall, vestiaires et BCD) par la participation à des projets collectifs : "les cœurs de l'amitié", ateliers trimestriels "arts visuels" multi-niveaux (lien avec l'axe 1)

Ces différentes actions se sont appuyées sur des partenariats avec les collectivités locales (Mairie, Conseil Général, Communauté d'Agglomérations) et des associations (APE, Facil'la Vie, Lire et Faire Lire...).

Les objectifs visés ont été atteints et même parfois dépassés.

Pour l'année à venir :

- projet théâtre avec intervenant extérieur envisagé pour toutes les classes de l'école (2 intervenants ont été contactés et l'école est en attente des devis afin de pouvoir les soumettre à la municipalité pour un éventuel engagement sur une subvention de la Communauté d'agglomérations)
- poursuivre l'aménagement de la cour élémentaire (avec le soutien de la municipalité et de l'APE, notamment avec l'achat validé d'une table de ping-pong)
- s'inscrire dans la continuité des actions engagées

#### 4. Evènements, sorties, projets

Calendrier des sorties, projets et manifestations de l'année scolaire 2023-2024 mis à jour (en annexe).

Code couleur utilisé :

Activités sportives	Autour du livre	Ateliers artistiques
Culture (cinéma, spectacles, concerts, visites culturelles...)	Autour de la nature et du développement durable	Hors temps scolaire
Parcours citoyen		

Ajouts récents :

- Jeudi 13 juin : bibliothèque municipale pour les 2 classes de cycle 1 (report de la séance précédente qui avait dû être annulée à cause de la météo)
- Samedi 15 juin : matinée d'accueil des futurs élèves de PS et participation à l'évènement communal « Faites de la Zik » pour les élèves de la GS au CM2
- Lundi 17 juin : les CM2 iront au collège pour un projet commun avec une classe de 6<sup>ème</sup> et déjeuneront sur place.
- Mardi 18 juin : actions de préventions menées par l'infirmière scolaire auprès des élèves de CP et de CM2
- Lundi 1<sup>er</sup> juillet : sortie au Château des Aventuriers pour les 2 classes de cycle 2

#### 5. Questions diverses

L'équipe enseignante souhaite évoquer le questionnaire adressé aux familles (nombre de retours, pertinence de ce procédé, fréquence des envois...).

L'équipe enseignante s'inquiète d'une possible lassitude des familles et d'un risque de biaiser la relation enseignant / famille. Il est également envisageable que certaines familles ne répondent pas car tout va bien (ce n'est pas nécessairement une marque de désintérêt ou un manque d'implication de leur part). Pour des questions que les familles n'oseraient pas poser oralement (ou pour ceux qui ne sont pas présents aux horaires d'entrée et de sortie), plusieurs moyens de communication directe avec les enseignants sont à leur disposition (la messagerie E-Primo par exemple permet de s'adresser individuellement aux enseignants).

Les représentantes des parents d'élèves élues au Conseil d'école expliquent que d'autres solutions ont été envisagées afin de favoriser une communication indépendante, directe et plus autonome (recueil des adresses de messagerie, autorisation qui pourrait être diffusée à la rentrée).

Elles expriment également une volonté de retranscrire au mieux la parole des parents et n'ont pas d'autre moyen de rentrer en relation avec les familles pour le moment.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h20.

Au Fenouiller, le 18 juin 2024.

La Secrétaire de séance  
Samuel Della-Schiava



La Directrice  
Caroline Deslandes



#### Copie transmise à :

Monsieur L'IEC de la circonscription  
Madame la Maire de la commune du Fenouiller  
Madame l'Adjointe, vice-présidente de la commission enfance/jeunesse  
Monsieur le Délégué de l'Éducation Nationale  
Mesdames et Monsieur les représentants des parents d'élèves  
Mesdames et Monsieur les enseignants de l'école